

**COMPOSITION DE LA COMMISSION PEDAGOGIQUE DE VAPP
VALIDATION DES ACQUIS PROFESSIONNELS ET PERSONNELS**

Le président de l'université Savoie Mont Blanc,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L612-1, L613-1, L. 712-2, ainsi que ses articles D. 613-38 à D. 613-50,

ARRETE

Article 1 : La commission pédagogique de Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP) de la **session du mercredi 2 juillet 2025** concernant l'accès au diplôme suivant :

Diplôme : Licence professionnelle
Domaine : Sciences, Technologies, Santé
Mention : Métiers de la mode
Parcours : Outdoor softgoods design & development

est constituée des personnes suivantes :

- en leur qualité d'enseignants-chercheurs :

- M.LOMELLO Marc université Savoie Mont Blanc, professeur d'université.
- M BOISSIERE Julien, université Savoie Mont Blanc, maitre de conférences.
- M. JANGHORBAN Amin, université Savoie Mont Blanc, maitre de conférences.
- Mme TAMET Florence, université Savoie Mont Blanc, professeur Agrégée

Article 2 : Est désigné en qualité de président de la commission :

- M. LOMELLO Marc, université Savoie Mont Blanc, professeur d'université.

Article 3 : Est désigné en qualité de secrétaire de la commission :

- Mme BURTIN Sarah, université Savoie Mont Blanc.

Article 4 : Le directeur général des services de l'université Savoie Mont Blanc est chargé de l'application du présent arrêté.

Fait à Chambéry, le 23 juin 2025

Pour le Président et par délégation,
Pour le vice-président formation

Jean-François DREUILLE

Ampliation aux membres du jury VAPP